



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

French underwater federation

## COMITE REGIONAL CORSE

PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 novembre 2025

**Début de séance :** 09h00

### **INTRODUCTION :**

Chantal MARGOUET souhaite la bienvenue à tous les participants et accueille Samuel MATHIS, membre du CDN de la FFESSM, représentant le Président Frédéric DI MEGLIO.

**RAPPORT DES COMMISSIONS :** Tous les rapports sont à disposition sur le site du comité régional

### **Commission Photo/Vidéo :** Marjorie DUPRE-POIGET

Virginie SERAFINI présente le rapport d'activités 2024-2025 de la Commission Régionale Photo/Vidéo :

La Commission Photo-Vidéo de la FFESSM Corse prévoit pour 2026 un recensement des photographes et vidéastes insulaires, ainsi que des encadrants potentiels, afin d'évaluer les besoins en formation. L'objectif est de rendre la région autonome dans l'organisation des stages diplômants pour les niveaux de plongeur photographe/vidéaste (PP1, PP2) et, à moyen terme, former des cadres (FP1 à FP3) en lien avec la commission nationale. Des stages thématiques communs avec la commission Biologie sont envisagés. Enfin, des actions de communication sont programmées : création d'un concours photo régional, d'une page Facebook et organisation de rencontres entre photographes insulaires.

*Rapport de la Commission Photo/Video soumis au vote : approuvé à l'unanimité*

### **Commission Médicale (CMPR) :** Bruno GRANDJEAN

Bruno GRANDJEAN présente le rapport d'activités 2024-2025 de la Commission Médicale et de Prévention Régionale.

La commission a assuré le soutien médical lors des compétitions d'apnée eau libre à Ajaccio, notamment le championnat du comité Nouvelle-Aquitaine et le championnat régional de Corse. Elle a également participé à des actions de formation, dont le recyclage BEES et la réunion du collège des instructeurs, ainsi qu'à l'information des médecins sur les travaux nationaux.

Le président a assisté à plusieurs réunions régionales et nationales, ainsi qu'à des visioconférences de la CMPN. Sur le plan médical, 20 accidents de plongée ont été traités par recompression, dont 18 ADD vestibulaires, un OAM et un cas médullaire grave, sans séquelles invalidantes, ainsi qu'un œdème pulmonaire d'immersion. Enfin, la commission a contribué aux travaux nationaux et participé au salon de la plongée.

Informations nationales : Le règlement médical et le CACI ont été mis à jour en juin 2025, supprimant la section des restrictions et introduisant un certificat spécifique Handisub. Des guides pratiques et protocoles ont été publiés pour la sécurité en plongée (remontée anormales) et en apnée (procédure en cas de syncope).

*Rapport de la Commission Médicale soumis au vote : approuvé à l'unanimité*

---

### **Commission Archéologie : Hervé ALFONSI**

Hervé ALFONSI présente le rapport d'activités 2024-2025 de la Commission Régionale Archéologie :

- Les recherches ont porté sur l'épave Sanguinaires C, avec analyses de céramiques et sondages sur les zones de Culumbuccia, Capu Rossu Sud et le golfe d'Ajaccio ;
- La commission a mené des actions de sensibilisation : participation à la Fête de la Science, Vita Marina, Mer en Fête, Journées Européennes de l'Archéologie, ainsi que des interventions dans des établissements scolaires et festivals. ;
- Elle a délivré six brevets, animé un stage de perfectionnement et organisé huit visioconférences pour initier les licenciés ;
- Enfin, un article sur l'épave Sanguinaires C a été publié lors d'un symposium international à Zadar.

*Rapport de la Commission Archéologie soumis au vote : approuvé à l'unanimité*

---

### **Commission Biologie et Environnement (CERBS) : Daniel BURON**

Daniel BURON présente le rapport d'activités 2024-2025 de la Commission Régionale Archéologie :

La commission compte plusieurs encadrants actifs (FB1, FB2, FB3, INBS) et a organisé des stages diplômants PB1, PB2 et FB1 à Sartène et Bastia, en présentiel et visioconférence. Un séminaire Alien à Calvi a sensibilisé 21 moniteurs et plongeurs, et un séminaire CROMIS a été tenu en région parisienne. La commission a participé à des événements grand public tels que Vita Marina, Mer en Fête et CapMer, touchant des dizaines de classes, et a mené des actions de sciences participatives avec Septentrion Environnement. Elle a également contribué aux travaux du Parc Naturel Marin du Cap Corse et de l'Agriate et poursuivi ses activités avec le Réseau Alien Corse. Les projets 2025-2026 incluent de nouveaux stages, séminaires et la célébration des 10 ans du Réseau Alien.

*Rapport de la Commission Biologie et Environnement soumis au vote : approuvé à l'unanimité*

---

### **Commission Apnée : Chantal MARZIN**

Chantal MARZIN et Abdel ALOUACH présentent le rapport d'activités 2024-2025 de la Commission Régionale Apnée.

La saison a été riche en formations et compétitions. Côté formation, 8 Pass Apnéiste, 17 Apnéistes, 1 confirmé et 6 jeunes « poulpe » ont été validés en piscine, ainsi que 19 niveaux en eau libre (AEL, ACEL, AEEL).

La sécurité a été renforcée avec 11 RIFA-A et la formation de 7 initiateurs et 4 MEF1, tandis que les MEF2 poursuivent leur cursus.

Sur le plan sportif, la commission a organisé le championnat régional indoor à Bastia et outdoor à Ajaccio, et a participé aux championnats de France et du monde, avec plusieurs médailles et 4 sélections en équipe de France.

Les projets 2025-2026 incluent la poursuite des formations, l'organisation de stages techniques, des actions de prévention, des compétitions open et le développement des cursus Handi et Safety.

**Question de Christian ARAGON pour E-Ragnole (0420005C) :** Au-delà du problème de subvention, vous avez enregistré un déficit du fait du renoncement d'athlètes continentaux et étrangers. Je m'étonne que les inscriptions ne soient pas perçues par avance.

**Réponse de Abdel ALOUACH :** La modification extrêmement tardive des règles relatives à l'utilisation de l'oxygène pendant les compétitions a conduit à l'annulation de la participation de près de 70% des participants de classe mondial. Il n'est pas envisageable de ne pas rembourser ces compétiteurs qui par ailleurs sont victimes de ces changements qui perturbent significativement leur roadmap sportive.

*Rapport de la Commission Apnée soumis au vote : approuvé à l'unanimité*

---

## **Commission Technique : Arnaud ZARAGOZA**

Arnaud ZARAGOZA présente le rapport d'activités 2024-2025 de la Commission Technique Régionale :

Les certifications de cadres se maintiennent : 4 sessions Initiateur (10 brevets), 12 sessions GP-N4 (41 reçus sur 49 candidats) et 11 sessions MF1 (48 reçus sur 64 candidats), soit le plus grand nombre de candidats depuis 2012-2013. Le stage initial MF2 prévu à Ajaccio n'a pas eu lieu faute d'inscriptions.

Globalement, 99 brevets de cadres ont été délivrés (79 % de réussite), en baisse par rapport à 2023-2024, mais hors sessions Ile-de-France, la tendance reste stable.

Les certifications techniques atteignent 1 875 contre 1 911 en 2023-2024 (-2 %), avec une baisse des N1 et N2 mais une progression des N3, PE40, PA40 et Nitrox. Les agréments CTR reculent légèrement (22 centres, 68 stagiaires). L'activité TIV progresse fortement (31 certifications), tandis que le secourisme reste dynamique avec 112 RIFA et 6 ANTEOR.

La CTR Corse compte 22 centres agréés qui ont accueillis 68 stagiaires. Les critères d'éligibilité évoluent pour 2026-2027 : Un minimum de 30 certifications et 11 licences est maintenant exigé.

Le Collège des Instructeurs compte désormais 21 membres et tiendra son séminaire en mars 2026.

La journée des encadrants prévue en 2025 a été reportée à mars 2026.

Parmi les actualités majeures :

- Refonte des contenus théoriques du GP-N4 avec création d'un module obligatoire ;
- Modularisation du MF2, intégration des brevets FFM et BEPPA, et modification du Code du Sport permettant MF1+BEPPA d'accéder aux prérogatives E4 ;
- L'âge minimum du RIFAP est maintenant fixé à 12 ans et il est envisagé de l'exiger dès le PA12 ou le PA20 ;
- Enfin, lancement de l'application mobile « Mon Carnet de Plongée FFESSM ».

*Rapport de la Commission Technique soumis au vote : approuvé à l'unanimité*

**Levée de séance : 12h00**

---

---

**Reprise de séance** : 14h00

**Nombre de clubs représentés** : 26 clubs représentés soit une représentativité de 32,1%. 38166 voix représentées sur 69504 au total soit une majorité de 54,91%. Le quorum est donc atteint. L'AG est déclarée ouverte.

**INTERVENTION DU REPRESENTANT DU PRESIDENT DE LA FFESSM** : Samuel MATHIS, membre du CDN de la FFESSM

Samuel MATHIS, remercie Chantal MARGOUET et l'ensemble du CDR pour l'excellent accueil qui lui a été réservé. Il salue la belle participation régionale et relaye quelques informations que le président de la fédération a souhaité partager.

La situation financière nationale a été redressée et présente désormais un excédent. Grâce à cette situation assainie, le Comité Directeur National (CDN) a décidé d'allouer 1400 € à chaque comité départemental afin de les soutenir dans les efforts de promotion fédérale et la conquête de nouveaux adhérents. La baisse importante de près de 800 licenciés au niveau national est en effet une préoccupation majeure (le niveau des licences atteint presque le niveau observé pendant la période COVID). Cette baisse touche particulièrement les licences adultes et les certifications techniques, notamment le PE12. En revanche, les licences jeunes, enfants et « aidants » sont en progression.

Le contexte économique difficile est identifié comme une cause possible de cette tendance. La fédération doit également faire face à la concurrence d'autres organismes, notamment sur les formations de base comme le PE12 et le niveau 1. Pour y remédier, un groupe de travail national a été mis en place afin de réfléchir à l'attractivité de la FFESSM. La Corse, avec sa forte concentration de Structures Commerciales Agréées (SCA), est considérée comme un « laboratoire » et a obtenu de participer à ce groupe.

**RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE** :

Chantal MARGOUET fait son rapport moral, disponible sur le site internet du Comité Régional.

La saison 2024-2025 marque une nouvelle dynamique pour le Comité Régional Corse, avec un bureau renouvelé et un engagement fort pour renforcer la visibilité de la Corse au sein de la FFESSM. Malgré une baisse de fréquentation estivale entraînant moins de licences, les structures ont fait preuve de résilience. L'année a été marquée par une présence active dans les instances nationales, une belle dynamique sportive — notamment en apnée avec trois sélectionnés en équipe de France — et des partenariats. La participation réussie au Salon de la Plongée 2025 a renforcé la promotion du territoire.

Elle remercie l'ensemble du comité pour son engagement et soumet son rapport à l'approbation de l'AG.

*Le Rapport moral de la Présidente soumis au vote est approuvé à la majorité (98,95 %)  
Contre : 4 000 voix de S.C. DE LA COTE DES NACRES (0420021)*

## **APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2024 :**

Chantal MARGOUET soumet à l'approbation de l'AG le PV de l'Assemblée Générale 2024. Ce rapport est disponible sur le site du Comité Régional.

*Le PV de l'Assemblée Générale 2024 soumis au vote est approuvé à la majorité (98,95 %)  
Contre : 4 000 voix de S.C. DE LA COTE DES NACRES (0420021)*

## **INFORMATIONS GENERALES :** Chantal MARGOUET

**Informations du CDN :** Chantal MARGOUET revient sur des informations générales en provenance du National qu'elle porte à la connaissance de l'Assemblée Générale.

- Système d'information fédéral : La relation avec ZOL le prestataire en charge de la tierce maintenance applicative s'est fortement dégradée (contrat défavorable et coûteux). Il a été décidé d'une refonte globale du SI (licences, cartes, brevets, boutique, site) avec une livraison qui devrait intervenir en 2027 ou 2028.
- Carnet de plongée numérique : l'application est lancée. La fédération demande de la promouvoir car les nouveaux pratiquants apprécient ces outils numériques.

**Question de Christian ARAGON pour E-Ragnole (0420005C) :** Quid de la validation des plongées dans les SCA par les moniteurs non licenciés FFESSM (PADI par exemple) ? De plus nous n'avons pas le temps à perdre à valider les plongées de nos clients sur l'application. Le système des tampons papier est moins chronophage.

**Réponse de Samuel MATHIS :** Vous avez raison pour les moniteurs non licenciés. Je note ce point et le ferai remonter. Concernant le volume des validations, cela va très vite. C'est le plongeur qui renseigne les paramètres de la plongée. Le moniteur se voit notifier une demande de validation. Cela ne prend que quelques secondes et ne représente que 8 à 10 validations maximum par jour au plus fort de la saison.

- Nouveau partenariat avec le voyageur Dune pour l'accompagnement des structures dans l'organisation des voyages / Partenariat UCPA reconduit malgré des impayés récurrents (remise de 10% sur les séjours de plus de 7 jours) / Partenariat AQUALUNG qui devient l'équipementier fédéral depuis le retrait de SCUBAPRO.

**Question de Florian SOUDIN pour Les Dauphins de Valinco (04200171) :** Il y a lieu de s'interroger sur le choix d'AQUALUNG comme équipementier au regard des délais de livraison exagérément long qu'on a constaté dans les clubs.

**Réponse de Samuel MATHIS :** Les problèmes d'approvisionnement sont maintenant résolus depuis les restructurations qui ont lieu au sein du groupe dont fait partie AQUALUNG.

- Une étude a été menée par Alain DELMAS sur les parts de marché des acteurs de la plongée. La FFESSM est en recul sur les N1/PE12 au profit de l'ANMP. Le siège a mis en place un groupe de travail sur l'attractivité des licences et brevets pour les SCA. La Corse et son réseau de SCA constitue un laboratoire intéressant pour la fédération.
- L'assemblée générale de la fédération se tiendra les 6 et 7 décembre à Annecy
- Le salon de la plongée aura lieu du 8 au 11 janvier 2026.

## **RAPPORT DU SECRETARIAT** : Stéphanie PENVEN

Le rapport du secrétariat est disponible sur le site et a été présenté au Comité Directeur. La saison 2024-2025 reste globalement stable avec 81 structures (45 SCA et 36 clubs), soit une de plus que l'an dernier. La région compte 2 470 licenciés, en baisse de 2,3 %, principalement chez les adultes (-4,35 %), compensée par la hausse des jeunes (+5,75 %) et des enfants (+6,40 %). Les certifications reculent de 11,7 % (2 302 délivrées), surtout sur les niveaux d'entrée, tandis que l'apnée progresse. La communication se renforce : le site web atteint 13 501 utilisateurs (+10 %), avec des pages techniques très consultées. Sur les réseaux sociaux, Facebook progresse, mais Instagram diminue.

*Le Rapport du Secrétariat soumis au vote est approuvé à la majorité (98,95 %)  
Contre : 4 000 voix de S.C. DE LA COTE DES NACRES (0420021)*

## **RAPPORT DE LA TRESORERIE** : Aurore VRIJENS

Le rapport Budget des commissions :

Les commissions ont reçu au total de subvention pour la saison 2024/2025 de 24250 € réparties principalement entre la commission Technique (9000 €), l'Apnée (5000 €), l'Archéologie (5000 €), la Biologie (1 500 €), le Médical (1 250 €) et la Photo/Vidéo (2 500 €). La commission Juridique n'a pas bénéficié de financement. Toutes les commissions ont dépensé leurs subventions à l'exception de la commission photo-vidéo qui n'a pas fonctionné. La commission Apnée a bénéficié d'une dotation exceptionnelle complémentaire de 9 240,90 € pour compenser une subvention CTC qui n'a pas été attribuée. L'attribution de cette subvention par le CDR est assortie d'une obligation pour la commission de conditionner les prochaines manifestations à la sécurisation impérative du budget d'organisation.

Le bilan 2024-2025 fait apparaître des recettes de 166 280,94 € contre dépenses de 169 530,47 €, soit un déficit de 3 249,53 €. Les recettes proviennent surtout des licences et cartes (140 238,80 €), tandis que les dépenses sont alourdies par les subventions aux commissions (32 894,97 €) et les charges d'exploitation (14 525,65 €).

Au 1er septembre 2025, le solde bancaire instantané est de 29 663,44 €, avec un avoir théorique de 45 389,60 € en tenant compte des sommes restant à encaisser notamment liée aux impayés récurrents de certains clubs.

**Intervention de Yves GAUDEMARD pour S.C. DE LA COTE DES NACRES (0420021)** : Je suis rassuré par les informations données ce matin par la présidente sur les mesures mises en place pour éviter les déficits tels que les a connus la commission Apnée ces deux dernières années.

*Le Bilan soumis au vote est approuvé à la majorité (98,95 %)  
Contre : 4 000 voix de S.C. DE LA COTE DES NACRES (0420021)*

Pour le budget prévisionnel 2025-2026, les recettes attendues s'élèvent à 172 578 € et les dépenses prévues à 169 530 €, ce qui devrait dégager un excédent de 3 048 €. Les principales recettes proviendront encore des licences et cartes (144 150 €), tandis que les subventions aux commissions sont prévues à 22 550 €, avec une répartition similaire à l'année précédente mais légèrement réduite.

Les charges d'exploitation sont estimées à 18 000 €, et le réseau ALIEN devrait rester équilibré avec 12 000 € en recettes et en dépenses.

A noter un budget de 3000 € pour permettre le développement sur notre site d'une automatisation de la facturation (PDF, dépôt sur espaces clubs/commissions, obligation de consultation des espaces).

La dotation des commissions pour la saison 2025/2026 est de 22250 €, réparties principalement entre la commission Technique (9000 €), l'Apnée (5000 €), l'Archéologie (4500 €), la Biologie (1 500 €), le Médical (1 250 €) et la Photo/Vidéo (1 200 €).

*Le Budget Prévisionnel soumis au vote est approuvé à la majorité (98,95 %)  
Contre : 4 000 voix de S.C. DE LA COTE DES NACRES (0420021)*

*Le Quitus soumis au vote est approuvé à la majorité (98,95 %)  
Contre : 4 000 voix de S.C. DE LA COTE DES NACRES (0420021)*

**Question de Florian SOUDIN pour Les Dauphins de Valinco (04200171) :** Les clubs ont besoin d'aide pour se doter par exemple de matériel de sécurité et le CODEP refuse de subventionner en arguant que ça n'est pas son rôle de subventionner les clubs. Je souhaite que cette problématique soit portée au niveau fédéral national.

**Réponse de Samuel MATHIS :** Effectivement c'est une problématique. Il faudrait voir s'il n'est pas possible pour les clubs d'obtenir ces subventions auprès de l'ANS. Le recours au mécénat de compétence pourrait aider les structures à monter les dossiers.

#### **RAPPORT DU REPRESENTANT DES SCA : Alain LACHURIES**

La région compte 45 SCA en 2025 (26 en Corse-du-Sud et 19 en Haute-Corse), soit une légère hausse par rapport à 2024, avec 1 399 licences délivrées, en progression par rapport à l'année précédente mais toujours en retrait par rapport aux années antérieures.

Les SCA sont classées selon leur implication fédérale : « SCA Plus » pour celles qui dépassent 35 licences ou 50 qualifications, et « SCA VIP » pour celles qui dépassent 100 licences et 50 qualifications. Cette classification donne droit à des avantages tels que des réductions sur les produits fédéraux, les assurances, la publicité et des abonnements gratuits à Subaqua. En 2025, on compte 46 SCA, dont 15 SCA Plus et 2 SCA VIP.

La saison 2025 a été occupée par la problématique du permis d'armement et à la TICPE, avec des réunions et échanges impliquant la Direction de la Mer et du Littoral, les Douanes et le ministère. Un arrêté dérogatoire est en cours de rédaction. Les anciens protocoles restent naturellement en vigueur pour le moment.

Enfin, la participation du comité au salon de la plongée a donné lieu à de nombreux échanges avec l'Agence du Tourisme de la Corse et divers acteurs locaux.

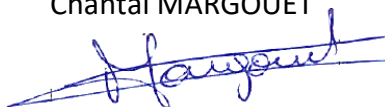
## **REMISE DES MEDAILLES :**

Chaque année il y a des possibilités de faire des demandes de médailles. Les demandes de médailles de bronze sont à la main des clubs. Les clubs ne doivent pas hésiter à remonter leur demande. Pour les médailles d'argent, il faut avoir un investissement départemental ou régional.

Cette année, une médaille d'argent est décernée à Romain Guennegues pour s'être particulièrement distingué en intervenant de façon déterminante pour secourir un athlète étranger victime d'un accident d'apnée lors des championnats du monde CMAS 2025 en Grèce où il accompagnait la délégation.

**Fin de séance : 16h00**

La présidente  
Chantal MARGOUET



Le Secrétaire générale  
Stéphanie PENVEN

